

**Arr t  n 2020-85
RELATIF AUX CANDIDATS
RENOUVELLEMENT PARTIEL
DES REPRESENTANTS DES USAGERS AU CONSEIL D'UFR
ESTHUA, TOURISME ET CULTURE**

Coll ges des usagers

Mardi 13 octobre 2020

Vu le Code de l'Education notamment ses articles L719-1   L719-3 et D719-1   D719-40 ;

Vu les statuts de l'Universit  d'Angers approuv s par le Conseil d'Administration le 29 mai 2019 ;

Vu les statuts de l'UFR ESTHUA, Tourisme et culture modifi s par le Conseil d'Administration le 31 janvier 2019 ;

Vu l'arr t  n  2020-75 du 17 septembre 2020 relatif   l'organisation du renouvellement partiel du Conseil d'UFR ESTHUA Tourisme et Culture en ce qui concerne le coll ge des usagers ;

Vu l'avis du Comit   lectoral consultatif en date du 28 septembre 2020 ;

Vu la d lib ration n  CA003-2020 en date du 17 f vrier 2020 relatif   l' lection du Pr sident de l'Universit  d'Angers.

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

ARRETE :

Sont candidats aux  lections au Conseil d'UFR Esthua, Tourisme et Culture pour le renouvellement partiel du coll ge des usagers :

- Liste de candidats pr sent e par « BOUGE TA FAC AVEC LA F 2A »

- GEORGET Simon
- DUCHENNE L a
- CERVERA Matteo
- NAUDIN Chlo 

Soutiens : F 2A, ARES, FAGE

Fait   Angers, en format  lectronique.

Le Pr sident de l'Universit 

Christian Robl do

**Sign  le 29 septembre 2020
Mis en ligne le 29 septembre 2020**